

DE LA SUGGESTION HYPNOTIQUE CHEZ LES CRIMINELS

Par le Dr Em. LAURENT

Ancien interne à l'infirmerie centralé des Prisons de Paris.

Un romancier célèbre a un jour posé cette question : Peut-on amener un individu à commettre un crime par suggestion ? Et il l'a résolue par l'affirmative dans son roman. Puis le même romancier s'est posé cette seconde question : Peut-on, au moyen de la suggestion, arracher son secret à un criminel réticent ? Et, comme la première, il l'a résolue par l'affirmative. Ce n'étaient là pour lui que des hypothèses, vraisemblables sans doute, mais non encore vérifiées scientifiquement.

Je ne retiendrai ici que cette seconde partie de la question : Peut-on faire parler, au moyen de la suggestion hypnotique, un individu accusé d'un crime et arriver, par ce moyen, à la connaissance de la vérité ? Naturellement je ne discuterai point sur des hypothèses ou des possibilités, mais sur un fait très curieux qu'il m'a été donné d'observer à l'infirmerie centrale des prisons de Paris, dans le service de M. le docteur Variot, qui a assisté à la plupart de mes expériences.

Voici d'abord, en deux mots, de qui il s'agit (1).

L..., dont l'hérédité nerveuse est très chargée (grand'mère folle, grand-père alcoolique, père épileptique, mère hystérique, un oncle épileptique, une sœur hystérique, etc.), est un paysan détraqué, excentrique et bizarre, sujet depuis l'âge de dix-sept ans à des attaques d'hystérie s'accompagnant toujours de crachements de sang et qui, maintenant, reviennent presque quotidiennement. Qu'on me permette d'en faire brièvement la description.

Généralement L... sent venir ses attaques; plusieurs heures avant le début, il éprouve un malaise général, une lourdeur de tête, une angoisse thoracique vague. Constamment il est pris de boulimie : il ingère jusqu'à deux kilogrammes de pain. Puis il devient inquiet, ressent des fourmillements dans tout le côté droit; il lui semble, dit-il, que des étincelles électriques lui montent le long de la jambe; il a des battements dans tout le côté droit de la tête. Ces derniers phénomènes se produisent environ une demi-heure avant le début de l'attaque.

Comme autres auras, il accuse une sensation de piqûre au sein droit et une douleur vive dans l'aîne droite. C'est de cette région que part une boule qui remonte en tournoyant jusqu'à la gorge. Un nuage rouge

(1) L'observation a d'ailleurs déjà été publiée in-extenso dans l'*Encéphale* de janvier 1884 : Em. Laurent, De l'hystérie pulmonaire chez l'homme.

passé devant ses yeux ; son oreille droite est pleine de bourdonnements et de tintements de cloches ; il n'entend plus ce qu'on lui dit et tous les sons lui paraissent confondus.

Au début de l'attaque, il se couche sur le côté gauche, la face tournée contre le mur : un éblouissement se produit et il perd connaissance sans pousser un cri. Après quelques mouvements alternatifs d'extension et de flexion des bras frappant à tort et à travers les objets qui l'environnent, il est pris d'un hoquet et rend, sans effort, quelques gorgées de sang. Cet état dure deux minutes et les grandes convulsions se produisent. Il tend à se mettre en arc de cercle, la tête restant sur le traversin, les pieds ne portant sur le lit que par les talons, le bassin et le torse projetés en avant. Brusquement le malade fléchit le tronc sur les cuisses, puis l'étend, renverse violemment la tête en arrière, jette les jambes de côté, et dans tous ces mouvements désordonnés il se blesserait certainement et tomberait de son lit s'il n'était retenu. Sa force musculaire, durant cette agitation, est considérable, bien que ses muscles n'aient qu'un développement tout à fait moyen. C'est à peine si quatre vigoureux infirmiers, le tenant chacun par un membre, peuvent limiter ses mouvements et le maintenir sur son lit.

Pendant ce temps, sa physionomie est tourmentée et grimaçante, les yeux sont injectés et hagards, toute la peau du visage est congestionnée. Il n'y a pas d'écume à la bouche, mais le malade crache violemment de temps à autre.

Sa respiration est irrégulière, évidemment troublée par la contraction désordonnée des muscles du thorax ; l'expiration est souvent accompagnée d'une sorte de grognement.

Au moment de la plus grande agitation, le malade rend comme par régurgitation, en deux ou trois fois, environ un demi-verre de sang rouge, légèrement spumeux. Il souille sa chemise et sa poitrine.

Ordinairement ce sang est projeté contre le mur auquel son lit est adossé : toute la cloison en est éclaboussée jusqu'à une hauteur de deux mètres. Quelquefois même le plafond de l'infirmerie, qui a quatre mètres de hauteur, a été atteint ; tout le temps de cette attaque, le malade est absolument sans connaissance. Au bout de cinq ou six minutes, les mouvements convulsifs s'arrêtent.

Invariablement à ce moment le malade crie : Papa ! alors l'agitation se calme un peu ; il reste couché sur le dos, les yeux fixés sur quelque objet imaginaire. Soudain il saisit sa chemise entre ses dents et la déchire du haut en bas. Il en garde un lambeau entre ses dents en le mordillant.

Il paraît en proie à une hallucination qui l'irrite. Il appelle à plusieurs reprises : « Papa ! papa ! » Il appelle son père à son aide, invective le personnage qui excite sa colère ; il le provoque : « Viens donc, fainéant ! Donnez-moi mon fusil ! » Il le défie : « Pique, pique avec ton couteau ! » et à ce moment il se pince fortement la peau recouvrant la fosse iliaque, et il indique l'endroit où il faut le piquer.

Les ongles, lorsqu'il se pince, restent imprimés dans la peau. Il porte les poignets à sa bouche et, si on ne le retenait avec force, il se mordrait.

Après avoir mis sa chemise en pièces, il en fait autant de son drap de lit. Il le serre violemment entre ses dents, tire avec les mains de toutes ses forces et finit par le déchirer.

Puis il revient à un calme relatif. Son hallucination persiste ; il appelle encore : « Papa ! » s'émeut et pleure quelques instants. Il défie de nouveau le personnage qui est l'objet de son aversion, lui montre son flanc droit : « Pique ! pique ! » dit-il. Tout à coup il se tourne vers un des infirmiers et demande impérieusement un bouton (à la fin de la crise, il a presque toujours cette fantaisie, et il faut absolument lui céder). L'infirmier lui dit d'attendre un instant pour aller le chercher, mais le malade le tire par son gilet, se précipite avec la bouche sur un bouton en os, le prend entre les dents, l'arrache et le broie en le faisant croquer. Il rejette en crachotant les petits fragments du bouton. Très souvent, pour ne pas dire toujours, il demande à boire après l'attaque, avale un verre de tisane en entre-choquant ses dents avec bruit contre le verre.

Quelques instants après on l'appelle, le son de la voix le fait revenir à lui : mais ses yeux sont encore hagards ; il est halluciné ; car il montre la peau de son ventre en nous disant de le piquer. Il faut encore une demi-heure pour qu'il ait repris entièrement connaissance. Il ne s'est pas mordu la langue et n'urine pas pendant la crise.

Telle est l'attaque à laquelle L... est sujet. Ajoutons, pour compléter le tableau, qu'il est hémianesthésique, que c'est le plus inconstant et le plus versatile des hommes, qu'il est porté à des mouvements de violence qui rappellent les impulsions des grandes hystéro-épileptiques de la Salpêtrière.

L... est hypnotisable. Je l'ai souvent endormi par le regard ou bien en lui faisant fixer la cuvette brillante d'une montre en or. On peut ainsi le mettre en catalepsie partielle ou totale et provoquer chez lui tout l'arsenal des hallucinations qu'on produit en pareil cas. On lui persuade qu'il bégaie, qu'il est ivre, qu'il est paralysé ; on lui fait boire de l'eau pour du champagne, etc... mais l'hallucination qui le tourmente à la fin de chacune de ses attaques, revient identique pendant l'état de somnambulisme. Il revoit l'homme armé d'un couteau et il l'invective comme dans sa crise.

L... est non seulement suggestionnable pendant son sommeil, mais la suggestion peut persister à l'état de veille. J'ai fait les expériences qu'on répète ordinairement dans ces sortes de cas ; mais j'en ai tenté une qui a pleinement réussi et qui ne saurait laisser aucun doute à cet égard.

Du 10 au 28 novembre 1888, L... eut régulièrement une attaque tous les jours. Le 28, quelques heures après son attaque, je l'endors et je lui ordonne de rester deux jours sans avoir d'attaque, et celle-ci ne revient que le troisième jour, c'est-à-dire le 1^{er} décembre. Les 2, 3 et 4 dé-

cembre, les attaques reviennent. Le 4, nouvelle séance d'hypnotisme: je lui ordonne de rester trois jours sans avoir d'attaque: il n'en a pas avant le 8 décembre. Le 9 et le 10 décembre, nouvelles attaques. Le 10, je lui suggère de rester une semaine sans attaque, et, en effet, il n'en a plus avant le 17. Le 18 et le 19, elles reparaissent. Le 19, dans l'après-midi, je lui suggère de rester deux semaines sans avoir d'attaque, et il n'en a plus jusqu'au 3 janvier 1889. Ce jour-là il eut deux attaques. Les jours précédents, il s'était plaint d'avoir des étouffements. « C'est le sang qui m'étouffe, disait-il, j'ai besoin d'en rendre. »

Le 4 janvier, pas d'attaque; les 5, 6, 7 et 8 janvier, une attaque chaque jour. Le 8, je l'hypnotise et je lui ordonne de rester quinze jours sans avoir d'attaques. « Seulement, lui dis-je, si vous avez des étouffements, si le sang vous gêne, vous pourrez en rendre un peu le 16 janvier dans la matinée, mais sans avoir d'attaque. Vous vous contenterez de cracher. Je vous défends d'avoir une attaque. » L... n'eut plus d'attaques avant le 24 janvier; seulement, le 16, dans la matinée, il rendit environ un demi-verre de sang sous forme de vomique, mais sans la moindre crise nerveuse. A partir du 24 janvier, je cessai de le suggestionner et les attaques revinrent à peu près régulièrement tous les jours jusqu'au 15 février. Il quitta alors l'infirmerie pour entrer à Sainte-Anne dans le service du D^r Magnan, où il est toujours sujet aux mêmes attaques.

Il est incontestable que la volonté de cet homme était dans ma main et que j'étais absolument maître de lui à l'état de sommeil comme à l'état de veille.

Or L... avait subi plusieurs condamnations pour violences, homicide par imprudence, escroquerie, vol. Voici le fait qui avait motivé sa dernière arrestation.

L... alla un jour avec sa maîtresse à une foire aux environs de son village. Celle-ci vola un cheval avec une voiture et les lui confia en le priant de ramener bête et attelage à la maison, lui disant qu'elle les avait achetés. Telle est du moins la version de L..., qui fut arrêté pour complicité de vol.

Je me demandai s'il ne serait pas possible d'obtenir la vérité de L... pendant son sommeil hypnotique. Je tentai l'expérience.

Je ne crois pas avoir fait là rien de contraire à la morale professionnelle. J'ai cherché simplement à résoudre un problème scientifique et je n'eus jamais l'intention de me servir de ce moyen pour faire condamner ou absoudre personne. J'étais et je reste lié par le secret professionnel. En publiant ce fait ici, je ne me délie nullement. En effet, que signifie L... pour les lecteurs? Rien, absolument rien; c'est un être fictif, la donnée d'une équation à résoudre.

Donc je plongeai L... dans le sommeil hypnotique :

— On vous accuse de complicité de vol, lui dis-je.

— Je suis innocent.

— Vous saviez cependant que le cheval et la voiture avaient été volés.

— Non, non, reprend-il avec énergie; je n'en savais rien.

- Vous le saviez.
- Je vous jure que non.
- Je vous dis que vous le saviez.
- Non, dit-il déjà plus mollement.
- Je vous assure que vous le saviez; vous le saviez.
- Oui, je le savais.
- C'est sûr; vous le saviez?
- Je le savais.

Quel cas fallait-il faire de cet aveu? Aucun.

La preuve, la voici :

Je dis de nouveau à L... :

- Vous ne saviez pas que la voiture avait été volée?
- Si, je le savais.

L..., en répondant ainsi, est sous l'influence de ma première suggestion. Sa volonté a été vaincue par la mienne; il s'avoue et se croit coupable. Je continue, et sa volonté va de nouveau plier sous ma suggestion :

- Vous ne saviez pas que la voiture avait été volée.
- Si, je le savais.
- Non. Je vous dis que vous n'en saviez rien.
- Non, je n'en savais rien.

Et, en effet, en ce moment, L... ne sait plus s'il le savait ou s'il ne le savait pas. Il croit ce que je lui dis et sa volonté flottante et incertaine se plie à toutes les absurdités.

- Comment vous appelez-vous? lui dis-je encore.
- Je m'appelle L...
- Non; vous vous appelez P...
- Si, je m'appelle L...
- Je vous dis que vous vous appelez P...
- Oui, je m'appelle P...

Et je serai obligé de le faire repasser par les mêmes phases pour lui faire reconnaître qu'il s'appelle réellement L...

Je lui dis encore :

- Vous avez assassiné votre femme?
- Oh ! non, proteste-t-il avec énergie.
- Si, vous l'avez assassinée.
- Non.
- Je vous dis que si, j'en suis sûr. Rappelez-vous.

Il réfléchit un instant, puis :

- Oui, c'est vrai; je l'ai assassinée.

Je réveillai L... Était-il coupable ou n'était-il pas coupable? Je n'en savais absolument rien.

Je tentai une nouvelle expérience. J'endormis L..., et cette fois je commençai par lui suggestionner de ne me dire que la vérité. Comme à première fois, toutes ses réponses furent ce que je voulais qu'elles soient.

Dira-t-on que je n'avais pas une assez grande influence sur sa volonté pour l'amener à mettre sa conscience à nu ? Je croirais plutôt le contraire.

J'ai beau lui ordonner de dire la vérité ; la vérité, pour lui, c'est ce que je lui dirai, ce que je lui ferai croire. Son moi volitionnel n'existe plus. Il ne possède plus ce « vouloir à deux tranchants qui peut se tourner dans un sens ou dans l'autre, vers le oui ou le non » ; sa volonté n'est qu'une girouette désorientée, obéissant aux impulsions d'une autre volonté plus puissante qui la dirige et la gouverne.

J'aurais pu faire tout avouer ou tout nier à cet homme ; j'aurais pu le faire jurer la main sur un brasier. Mais la vérité ? Impossible de la démêler.

L'état de nos connaissances actuelles ne nous permet pas de savoir si l'hypnotisé obéit à sa conscience ou à la volonté qui le tient sous sa dépendance. Aussi, à la question que j'ai posée dès le début : Peut-on, par l'hypnotisme et la suggestion, obtenir la vérité d'un criminel réticent qui sera hypnotisé à cet effet ? je répondrai : C'est peu probable. Il n'en serait pas de même, ainsi que MM. Liégeois et Burot l'ont démontré, d'un criminel qui aurait commis son crime sous l'influence d'une suggestion.

L'hypnotisme, déjà bien étudié au point de vue thérapeutique, mérite certainement qu'on lui accorde quelque attention au point de vue criminel et je souhaite que des recherches soient poursuivies dans le même ordre d'idées que celui que j'ai abordé dans cet article.

L'HYSTÉRIE D'ORIGINE TOXIQUE

Par le Docteur COLLINEAU

Certains produits toxiques exercent, on le sait, sur les centres nerveux une action perturbatrice assez profonde pour déterminer l'épilepsie avec toutes ses conséquences lamentables. A ces mêmes agents — de récentes recherches l'établissent — est imputable, aussi, l'apparition de phénomènes d'ordre hystérique.

Sous l'influence du plomb, du mercure, de l'alcool, sous celle d'autres principes, sans doute, dont la participation n'est pas encore nettement définie, on voit apparaître (c'est, sous un jour particulier) les manifestations de la changeante névrose. Et il ne s'agit nullement ici — la répétition des faits le démontre — d'une curiosité clinique. Il s'agit d'une modalité distincte que revêt l'hystérie, et dont la fréquence est subordonnée au sexe, à la profession, aux antécédents héréditaires. « C'est